

PAR COURRIEL

PAR MESSAGERIE

Québec, le 21 juin 2016

Monsieur Richard Lagrange  
Hydro-Québec  
Complexe Desjardins, Tour Est  
24<sup>e</sup> étage, C.P. 10000, succursale Place Desjardins  
Montréal (Québec) H5B 1H7

**Objet : Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à  
Bécancour**

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

- Déposer le calendrier détaillé de l'utilisation de la centrale TAG en période de pointe au cours des 5 dernières années en précisant les jours et la durée du fonctionnement de la centrale.
- Veuillez préciser le coût du carburant et les autres coûts relatifs au fonctionnement par heure d'utilisation ainsi que tous les autres frais en lien avec la centrale TAG sur une base annuelle.
- La production de la centrale de TCE sera-t-elle en ajout à celle de TAG Bécancour ou en remplacement, total ou partiel, de cette dernière?
- Quels sont les coûts prévisibles pour Hydro-Québec de tout retard dans la mise en service du projet de GMSE?

- Présenter vos prévisions de l'utilisation de la Centrale TCE (mois d'hiver, nombre d'heures, MW, coûts), d'une part, sur une base annuelle de 2018 à 2023 et, d'autre part, sur une base de long terme. Préciser les sources d'approvisionnement en gaz naturel de la Centrale de même que les quantités et les coûts associés.

Votre réponse doit être acheminée le plus tôt possible, et ce, afin d'alimenter les centres de consultation permettant au public d'obtenir l'information nécessaire à la rédaction de leur mémoire. Aussi, afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 27 juin prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Lynda Carrier  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission